

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 28.04.2021

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 06/2021 relatif aux comptes 2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 30 mars 2021 en présence de M. Laurent Mathez, M. Martin Schlaepfer, M. Hugo Pradervand et de M. Cédric Marzer pour étudier le préavis cité en titre et transmis par mail accompagné de son rapport de gestion.

En préambule, nous tenons à remercier Mme Dominique Althaus secrétaire générale et Mme Mélanie Sauthier boursière pour l'excellente tenue des comptes ainsi que la transparence et la clarté avec laquelle ce travail a été effectué.

Nous remercions M. Pierre Hofmann et M. Paul Ménard pour leurs explications.

Nous tenons à remercier le CODIR, pour l'excellent travail ainsi que la tenue des dépenses par rapport aux montants budgétés.

La commission ne commentera pas les comptes point par point, les commentaires du CODIR répondant à la plupart des questions suscitées par des écarts significatif constaté lors de la lecture des comptes. Toutefois nous ressentons qu'une attention particulière a été faite sur les dépenses par le CODIR, afin de maîtriser les coûts les montants facturés pour 2020 étant en dessous pour toutes les communes que le montant budgété

La COVID a augmenté les dépenses liées au nettoyage et à la mise à disposition de fournitures hygiéniques. En parallèle la COVID a aussi eu une influence à la baisse sur les comptes : diminution de la contribution communale pour les camps, manifestations annulées, report de travaux d'entretien, etc.

Comparatif des coûts totaux par communes budgétés avec ceux des comptes 2020

Communes	Budget	Comptes 2020	Évolution
	Total prévu	Total à payer	%
Arzier Le Muids	1'197'818	1'098'522.14	-8.3
Saint-Cergue	939'386	845'938.34	-9.9
Genolier	1'180'993	1'067'269.81	-9.6
Givrins	599'957	547'979.99	-8.7
Trélex	815'696	741'150.64	-9.1
Total	4'733'850	4'300'860.91	-9.1

La fiduciaire ALR Fiduciaire A.L Rummel SA a procédé à un examen succinct des comptes selon la norme d'audit suisse. Aucune remarque n'a été relevée.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver les comptes 2020 tel que présentés dans le préavis n°6/2021 et d'en donner décharge au CODIR

Trélex, le 7 avril 2021

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer

Hugo Pradervand

Laurent Mathez

Martin Schlaepfer